

LA REVUE DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT

SPORT

dans la

CITÉ

9 €
NUMÉRO 238
AVRIL 2024

OFFICE DU SPORT,
ASSOCIATIF SPORTIF,
COLLECTIVITÉ :

"Gagnant, gagnant"

LES OFFICES EN ACTION

Femmes de Sports avec l'OMS de Colmar

ZOOM SUR...

Le Congrès FNOMS 2024

LES
OFFICES
DU SPORT
FÉDÉRATION NATIONALE

LES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA FNOMS



**AGIR AU QUOTIDIEN
AVEC LA FÉDÉRATION
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU SPORT**

**LES
OFFICES
DU SPORT**
FÉDÉRATION NATIONALE

13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF
Tél. 01 79 84 85 10 - E.mail : fnoms@fnoms.org

WWW.FNOMS.ORG



CONGRÈS FNOMS À CHOLET 24 et 25 mai 2024



Dr Christian BÉNÉZIS,
Président de la FNOMS

*À Montpellier,
le 25 Mars 2024*

BONJOUR CHOLET, QUI NOUS REÇOIT CETTE ANNÉE 2024 POUR NOTRE CONGRÈS NATIONAL ÉLECTIF. MERCI, MONSIEUR LE MAIRE DE CHOLET, DE NOUS ACCUEILLIR DANS VOTRE BELLE VILLE. MERCI À L'OMS DE CHOLET D'AVOIR PERMIS L'ORGANISATION DE CET ÉVÈNEMENT. BIENVENUE AUX PARTICIPANTS DE NOS NOMBREUX OFFICES DES SPORTS.

Notre congrès 2024 revêt une importance capitale pour notre Fédération :

- . Il signe la fin d'une double mandature de 4 ans dont nous vous présenterons le bilan.
- . Il organise les élections d'un nouveau Conseil d'Administration avec j'espère, une parité Femmes-Hommes. Ce conseil d'administration élira son nouveau président, son nouveau secrétaire général, son nouveau trésorier.
- . Ce congrès sera un « tremplin vers le futur », proposant les grandes lignes du « Projet Fédéral 2025-2028 », apportant des idées nouvelles sur le Sport Social et Solidaire, le Sport Santé, le Sport et l'Environnement, le Sport et l'impact des APS sur les Territoires, pour toutes et tous, de tous âges, valides et non valides.

Mes remerciements sont adressés à :

- . nos hôtes, Monsieur le Maire et la ville de Cholet, le président et les bénévoles de l'OMS de Cholet,
- Messieurs Claude BRANA, Secrétaire Général de la FNOMS, Paul DUBOIS, Secrétaire général adjoint, Jean-Louis MAHUET, Trésorier Général et les membres du Conseil d'Administration de la FNOMS,
- Monsieur David GUILLOUF, directeur général de la FNOMS et Madame Fatima ABOULKHAIR, secrétaire administrative, pour le minutieux suivi du dossier.

J'invite les bénévoles et les salariés de tous nos Offices à participer à nos ateliers, à s'exprimer sur l'impact de leurs actions sur les territoires. Venez nombreux au Congrès de Cholet ; vous représentez l'Avenir de notre Fédération !

Vive le sport à Cholet et vive les APS dans tous les territoires ! •



**À VOS MARQUES,
PRÊTS,
COMMUNIQUEZ !**

**LANCEZ VOTRE
COMMUNICATION
DIGITALE !**



GESTION ET CRÉATION

IDENTITÉS VISUELLES

Logo, vidéo, charte graphique...

SITES INTERNET

Assoconnect, Wordpress, Squarespace...

RÉSEAUX SOCIAUX

Stratégie, visuels, publications...

FORMATION

Entièrement financée par L'OPCO A.F.D.A.S
Trois membres bénévoles de votre association
pourront se former au digital.

4 MODULES

7J / 35H

10H DE TUTORAT

myresoplus@gmail.com
Suivez-nous sur les réseaux
[@myresoplus](#)



SOMMAIRE

ÉDITO

Congrès FNOMS à Cholet :
24 et 25 mai 2024

page 3

QUESTION DE SOCIÉTÉ

Office du Sport, associatif sportif
et collectivité : "gagnant, gagnant".

page 6

OFFICES EN ACTION

Femmes de Sports à Colmar

page 12

OMS de Cholet : un lieu unique
de concertation et de décisions

page 14

La formation à l'OMS de Vénissieux

page 16

FÉDÉRATION RESSOURCES

Campagne PSF 2024 :
déposez vos demandes d'aides

page 18

Congrès FNOMS 2024 : la programme

page 20

L'extranet de la FNOMS :
un espace ressources à 360°

page 22

Portrait de partenaire :
Pro & Sport, votre partenaire SIRH

page 24



NUMÉRO 238

AVRIL 2024

Revue de la Fédération Nationale des Offices du Sport - 13-15, rue Ambroise Croizat, 94800 VILLEJUIF - Tél. : 01.79.84.85.10
Email : fnoms@fnoms.org - www.fnoms.org / Agrément Jeunesse et Sport du 27-01-05 - N°ISSN : 1252-6320 - Directeur de
la Publication : Dr Christian BÉNÉZIS - Rédacteurs en Chef : Claude BRANA, David GUILLOUF - Comité de Rédaction :
Christian BÉNÉZIS, Claude BRANA, Laurence MERCIER, Paul DUBOIS, Véronique KOLB, Catherine PAOLI, David GUILLOUF -
Mise en page : Sylvie MAHÉ - Impression : Les Imprimeurs Corréziens, 19100 Brive, Tél. : 05.55.92.84.84 - Crédits photos :
AdobeStock / FNOMS (tous droits réservés) - Responsable publicité : David GUILLOUF - dgfnoms@fnoms.org - 01.79.84.85.10







QUESTION DE SOCIÉTÉ

OFFICE DU SPORT, ASSOCIATIF SPORTIF, COLLECTIVITÉ : "gagnant/gagnant"

Par Claude BRANA, Paul DUBOIS et Laurence MERCIER

LES ALÉAS DE L'ORGANISATION ET DE LA GESTION DU FAIT SPORTIF AU SEIN DES COLLECTIVITÉS

Au début du XX^e siècle l'organisation du sport relevait principalement d'initiatives privées, assignant les communes à un devoir prioritaire de police. En cette fin du XX^e et début du XXI^e siècle percuté par l'explosion du phénomène social qu'est le sport, les collectivités territoriales* par l'émancipation de ses services municipaux du sport, dotés d'outils modernes et complexes de gestion pour un personnel de plus en plus qualifié, assument pleinement ce que l'on nomme la « politique sportive » d'un territoire.

Dès lors en termes d'efficacité, les collectivités au-delà des réponses aux demandes exprimées par les associations, s'organisent (SMS) et progressent dans l'anticipation et la prise d'initiatives de sorte que "*L'efficacité fonctionnelle laisse la place à une efficacité stratégique*". (J-Pierre CHAZE, "*Corps et culture*", 1995).

La politique sportive communale définie par le maire et ses adjoints, soucieuse de satisfaire le plus grand nombre, s'ouvre à la concertation des citoyens et l'associatif sportif peut y voir une opportunité participative.



POSITIONNEMENT ET ENJEUX DE L'OFFICE DU SPORT DANS LA DYNAMIQUE SPORTIVE LOCALE

La mise en fonction d'un Office du Sport au cœur de la dynamique sportive locale, conçu dans la pluralité des parties prenantes tels les acteurs sportifs civils et institutionnels (les élus) constitue un évènement territorial majeur.

En situation complexe, l'Office du Sport est mis au défi d'identifier, gérer et fédérer, au-dedans de la structure, les intérêts divergents des acteurs du sport associatif ou autres, et au-dehors, d'assumer l'émergence de ces contradictions et leurs possibles effets concurrentiels, dans le réseau des contraintes des institutions territoriales telles les communes structurées politiquement et économiquement.

L'Office du Sport, partenaire des collectivités :

. L'Office du Sport est l'unique fédérateur local des forces vives que sont les associations sportives civiles et scolaires. Son intelligence analytique, sa détermination dans les rappels aux valeurs sociales, ses habiletés opérationnelles, coopératives voire managériales, font de lui un pourvoyeur compétent de projets sportifs unificateurs.

. En révélant les enjeux d'une politique sportive territoriale au service de tous les citoyens, l'Office du Sport et ses adhérents les associations sportives, conscients des bouleversements qui agitent leur domaine d'action, ne s'affranchissent pas de l'effort qui consiste à résister au chant des sirènes de l'ultra financiarisation et médiatisation du sport.

. À défaut de se perdre dans la sémantique concernant la définition du sport, à partir de son expérience locale, le mouvement des Offices du Sport identifie le phénomène sportif tel qu'il se donne à voir : sport spectacle professionnel, sport compétition, sport de masse, sport de loisir et pratiques libres à forte connotation hygiénique (sport santé, bien être, plaisir). Le premier cas lui échappe.

. L'Office du Sport est l'acteur majeur aux côtés des collectivités, seules démocratiquement responsables devant les citoyens, pour la mise en œuvre partagée et pérenne

d'une politique culturelle sportive pertinente et réussie. Partenaire de la collectivité, quand il n'en est pas lui-même l'instigateur, l'Office du Sport s'engage à ses côtés dans un contrat de coopération raisonné, consensuel.

. Véritable sésame pour ouvrir les portes de la territorialité économique, politique et sociale, ce contrat s'attache à assurer l'insertion des pratiques physiques et sportives dans la culture de tous les concitoyens.

. Pour le mouvement des Offices du Sport et la FNOMS qui les rassemblent et les soutiens, ce contrat porte le nom de PROJET SPORTIF LOCAL.

OFFICE DU SPORT, ACTEURS SPORTIFS ASSOCIATIFS OU PAS, COLLECTIVITÉ = TRIPTYQUE "GAGNANT/GAGNANT"

COMMENT ?

Par les statuts. La FNOMS au regard des Offices du Sport qu'elle fédère se singularise par son système de gouvernance non pyramidal. Si aucun lien de subordination ne les unit, leur interaction est basée sur un principe de réciprocité.

La FNOMS a décidé de porter tous ses efforts de prévenance au service des Offices du Sport adhérents, dès lors que leurs statuts garantissent la diffusion de ses fondements, son humanisme, son engagement laïque et son respect des lois environnementales.

Le choix de la FNOMS de déployer vertueusement au service des Offices du Sport local tous les moyens possibles, financiers, techniques, méthodologiques, et de communication, pour soutenir leurs actions visant à vivifier par le sport la vie sociale et culturelle des territoires. Il n'y a pas de sport sans territoire.

Par une « caisse à outils » mise à la disposition des Offices du sport locaux...

La FNOMS et ses Offices du sport constituent une communauté d'intérêt, afin d'impacter les territoires par le développement du sport de tous et surtout pour toutes et tous. À cette fin, la FNOMS n'a de cesse de compléter et

d'enrichir la "caisse à outils" mise au service des Offices du sport. On y trouve :

Le PSL Local : Un pari sur l'avenir sportif des territoires.

Compte tenu de sa place privilégiée dans la caisse à outils, revenons sur l'importance du projet sportif local, tant il apparaît un élément fondamental du triptyque. Commune /Office /Acteurs associatifs du sport et autres multiples acteurs (sport libre, sport loisir, santé, plaisir).

Au sein du mouvement des Offices du sport fédérés par la FNOMS, le projet sportif local se pose comme une déclinaison locale et territoriale du projet sportif fédéral, auquel il emprunte les fondamentaux, l'esprit, les valeurs, et souvent les thèmes, sans jamais se soustraire aux singularités, aux spécificités et aux besoins de chacun des territoires.

Projet sportif local des Offices du Sport et des collectivités, projet fédéral, projet sportif fédéral, sont dans une certaine mesure l'expression d'une lecture immédiate des événements. Certes le propre d'un projet c'est de donner une réponse à un problème situé dans le temps, un début et une fin.

Mais "les temps changent" et vite !!! dit-on. Demain ne sera pas comme hier, c'est ce que nous enseigne la démarche prospective, c'est aussi ce qui nous renvoie à nos compétences d'analystes en ce qui concerne le diagnostic, et à nos capacités créatrices dans les propositions de réponses. – Véritable projet de société, ne gravons pas le PSL local dans la pierre, concevons-le comme une production anticipatrice, toujours en veille, créative et capable de se confronter aux évolutions de la société, enfin apte à se réinventer. "Être créatif, c'est aussi remettre en question et trouver des alternatives aux tenus-pour-acquis".

Pour témoignage :

Vous trouverez en encadré les éléments phares d'un projet réalisé dans une commune proche de Lyon.



PROJET SPORTIF LOCAL COMMUNE DE L'ARBRESLE (69)

La municipalité arbresloise, suite au vote du Conseil Municipal du 25/05/2021 s'est engagée dans l'élaboration d'un Projet Sportif Local (P.S.L.), sur la base d'une réflexion concertée pour l'organisation et le développement des activités physiques et sportives à l'échelle de la commune de L'Arbresle.

Le P.S.L a été intégré par le législateur à l'article 3 de la loi "Démocratiser le sport" votée par l'Assemblée Nationale le 20/03/2021.

LES ENJEUX D'UN PROJET SPORTIF LOCAL

Avoir une politique sportive municipale au service de tous, qui s'appuie sur :

- L'élaboration d'un outil précis, pour une meilleure connaissance du territoire de la commune Une démarche de concertation avec l'ensemble des acteurs.
- Un projet pour toute la population arbresloise, un véritable enjeu citoyen et de démocratie participative Pour la Municipalité, les élus, le monde associatif et la population, le PSL se traduira par :
 - . Une concertation active : des ateliers, des réunions publiques, associant tous les acteurs et pratiquants des APS ;
 - . Des objectifs partagés : élus, bénévoles, citoyens ;
 - . Une adhésion des associations.

LE CONTEXTE ARBRESLOIS

L'objectif de cette concertation avec l'Office Municipal des Sport (OMS) est de développer la pratique sportive et de compétition ouverte à toutes et à tous.

LA MÉTHODOLOGIE

Réflexion menée par la municipalité (commission municipale des sports, élus municipaux, etc.). Elles ont servi de base à la présentation de la démarche P.S.L. au Conseil Municipal du 25/05/2021. Pour mener à bien ce diagnostic, un Comité de Pilotage a été officiellement installé le 13/01/2022. Sa composition est la suivante :

- Municipalité : 8 membres de la Commission Municipale des Sports
- O.M.S : 6 membres désignés par l'OMS
- Établissements scolaires - EMS : 6 membres
- Milieu de la santé (C.P.T.S des Monts du Lyonnais) : 2 membres
- CCAS – EVS MJC – Covadys : 3 membres

Les questionnaires traitaient les informations suivantes :

- Questionnaire clubs et associations sportifs ;
- Questionnaire établissements scolaires + École Municipale des Sports ;
- Questionnaire Structures Actions Sociales – E.V.S – Santé - Handicaps ;
- Questionnaire population.

CONCLUSIONS DU DIAGNOSTIC

Ce diagnostic confirme que L'Arbresle est une commune très sportive, ouverte à toutes les pratiques physiques et sportives en direction du plus grand nombre de ses habitants, mais aussi du territoire du Pays de L'Arbresle.



L'Office du Sport s'engage à prendre "toute sa place et rien que sa place" au côté de la collectivité et des acteurs territoriaux concernés.

Le PSL : ANS et Le Plan ADOS une aide financière aux Offices du sport territoriaux.)

Les Offices du Sport sont des pourvoyeurs de projets fédérateurs et coopératifs.

À partir d'un ou plusieurs thèmes choisis, soucieux de réussir à faire bouger le territoire, ils les conçoivent et selon les circonstances, ils les présentent via la fédération sur le principe des appels à projets au dispositif PSF/ANS, et ou au dispositif Plan ADOS (aide fédérale au développement des Offices du sport).

Avec la garantie qu'ils sont en cohérence avec le projet sportif fédéral et avec le contrat de développement fédéral, trait de liaison entre la FNOMS et le ministère (ANS), Il s'ensuit une forte probabilité d'obtention d'une aide financière susceptible de compléter les aides locales.

Pour témoignage :

En encadré vous trouverez une contribution sur le thème de sport et handicap réalisé par l'OIS GRAND FIGEAC.



FOCUS

**SPORT & HANDICAP
OIS GRAND FIGEAC**

L'Office Intercommunal du Sport Grand Figeac organise "Les journées handisport et sport adapté" depuis plus de 10 ans.

Au départ, ces journées étaient ciblées sur la sensibilisation aux handicaps, à destination des primaires et étaient organisées chaque année dans la même commune. Au fil des ans, les journées handisport et sport adapté évoluent avec des objectifs supplémentaires : favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap du territoire ; sensibiliser divers publics aux handicaps ; sensibiliser aux bienfaits physique et psychique du sport ; promouvoir les clubs sportifs et les sections handisport/sport adapté de l'intercommunalité GF.

Nous avons la volonté de maintenir la sensibilisation du public valide et neurotypique aux divers handicaps moteur, sensoriel et/ou psychique et de proposer aux personnes en situation de handicap de découvrir les pratiques sportives adaptées sur le territoire.

Les pratiquants sont des scolaires et des personnes fréquentant les établissements spécialisés, de différentes tranches d'âge. Le but : créer des groupes mixtes pour plus d'inclusion et d'échanges lors des ateliers proposés. Ce format crée un espace à l'image des valeurs du sport qui nous tiennent à cœur : le lien social, le respect, la solidarité et le dépassement de soi.

Nous avons la volonté de mettre en avant les clubs sportifs et les sections handisports et/ou sport adapté du territoire en les invitant à animer les ateliers.

La venue de licenciés handisport ou sport adapté, permet aux participants de voir qu'il est possible de s'inscrire dans une pratique sportive même en situation de handicap et donne aux participants en situation de handicap des modèles qui les encouragent à pratiquer. Ces journées ont aussi pour objectif d'accompagner et sensibiliser les clubs sportifs du territoire à l'importance d'ouvrir des sections handisports et sport adapté.

Lors de ces journées nous travaillons également avec les différents acteurs du secteur du handicap sur le territoire, tel que le Comité Départemental Handisport du Lot, le Comité Départemental Sport Adapté du Lot et l'APF France handicap. Cette année nous avons également été rejoints par le Conseil Municipal des Jeunes de Figeac qui nous ont prêté main-forte dans la réflexion de l'activité "Mur d'expression".

Pour cette édition 2024, au total, environ 200 jeunes et adultes, de milieu scolaire ou spécialisé, ont pu participer à ces journées. Six clubs sportifs, quatre partenaires du territoire et plus de 40 bénévoles et salariés se sont mobilisés pour mener à bien cet événement.

Les « Guides techniques »

Pluridimensionnels, ils sont issus des travaux conçus au sein de la fédération par le directeur général FNOMS. Étroitement apparentés au projet fédéral, au contrat de développement ANS et au projet sportif fédéral, ils ont vocation à élever le niveau de compétence des Offices du sport.

Pour témoignage :

Sur le thème du bénévolat associatif, dans un contexte de création d'une Académie des Bénévoles vous trouverez une contribution d'un Office local et d'un Office départemental Breton.

Les outils d'aides à la transition numérique.

Les idées n'ont pas de frontière. Le développement de notre écosystème numérique est l'enjeu de notre reconnaissance. En créant les conditions d'une transition numérique à hauteur de chacun des Offices du Sport, par la mise en fonction de plateformes digitales collaboratives, c'est faciliter l'élargissement des contacts entre Offices du Sport éloignés et parfois isolés et, par-delà, permettre de territoire en territoire la circulation des savoirs et savoir-faire.

Plus prosaïquement, cette démarche d'amener l'ensemble du mouvement des Offices du Sport sur la voie de la transition numérique c'est lui permettre de faire "sauter les verrous" qui nuisent à la saisie spontanée des réalisations et expériences menées par tous les acteurs du groupe Office du Sport et ses partenaires notamment issus du monde sportif ou institutionnel, aussi éloignés soient-ils.

Les "Partenaires"

S'illustre ici le principe de réciprocité : Les partenaires qui souhaitent conventionner avec la FNOMS prennent acte que ce partenariat concernera tous nos adhérents, autrement dit les Offices du Sport locaux et leurs adhérents (les associations sportives et leurs licenciés).

Le panel de partenaires de la FNOMS couvre tout un ensemble de domaines : domaine juridique, gestion économique et administrative d'une association, communication, aménagement des espaces, équipements de loisirs, équipements vestimentaires... Nous n'oublions pas un partenaire particulièrement attaché au respect de l'environnement, de surcroît soutenu par la MAIF. (Voir sur le site fnoms.org la revue la liste des partenaires).

EN CONCLUSION DE CE PLAIDOYER

L'Office du Sport territorial ou local s'engage à prendre "toute sa place et rien que sa place" au côté de la collectivité et ses élus, mais aussi d'acteurs territoriaux concernés et diversifiés, pour prétendre à un territoire sportivement attractif, pour renforcer la vitalité des associations sportives, pour satisfaire sans exclusive tous les citoyens en demande de pratiques physiques et sportives quelles qu'en soient les modalités. En somme, pour mettre ou ajouter du social dans le politique.

L'Office du Sport local est en mesure de cocher toutes les cases essentielles pour réaliser le triptyque : OFFICE DU SPORT / ACTEURS DU SPORT ASSOCIATIF OU PAS / COLLECTIVITÉ.

Gagnant/Gagnant !!! •

BÉNÉVOLAT**L'Office du Sport et la ville de Brest**

"Recherche bénévoles"... Voici les deux mots en en-tête des nombreux courriels reçus par l'Office des Sports de Brest. Lors des manifestations sportives nationales ou internationales organisées par les clubs ou la municipalité de Brest, une problématique centrale est le besoin impérieux de bonnes volontés pour assurer la réussite de ces compétitions ou rassemblements avec des missions allant de la sécurité, l'accueil, le transport, le service... L'Office a donc choisi de mettre en place "le pool de bénévoles". Pour ce faire, un appel à tous les Brestoïens volontaires a été lancé. Les répondants complètent une fiche de renseignements en notifiant des compétences particulières, des appétences pour des disciplines sportives. Ainsi lors de sollicitation, nous faisons parvenir à tous les volontaires du pool, le message des organisateurs. Libre à ces derniers d'y répondre. La municipalité et son service des sports reconnaissent à l'Office la compétence de mobiliser et gérer les volontaires. Le prochain défi est la mobilisation de 120 volontaires pour le passage de la flamme olympique sur Brest.

SPORT ET SANTÉ**L'Office Départemental du Sport en Finistère (ODS 29)****Témoignage sur une action "santé" menée avec un Office départemental et une maison "Sport santé" rattachée à l'hôpital de Morlaix.**

Répondre aux sollicitations des acteurs du territoire quels qu'ils soient pour développer l'activité physique et le maillage territorial. L'Office Départemental du Sport en Finistère (ODS 29) a été sollicité par la Maison Sport Santé (M2S) de l'Hôpital de Morlaix pour répondre à une problématique : orienter les patients vers une pratique physique adaptée sur un territoire rural regroupant 6 communautés de communes. Sur ce territoire trois Offices des Sports sont présents (2 au nord sur la côte et un en centre Bretagne). Afin de répondre à cette opportunité l'ODS 29 envisage de recruter un Animateur Sportif APA pour : proposer sur l'ensemble du territoire des séances de reprise et d'adaptation à la pratique sportive ; mobiliser, former et accompagner les clubs afin de développer une offre de sport santé en initiant une dynamique mobilisant les associations sportives des territoires. À plus ou moins long terme, cette ambition de mobiliser des associations sur un objet commun (le sport santé) sur un territoire favorisera peut-être la mise en réseau et la création de nouveaux Offices des Sports.



OFFICES EN ACTION

OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE COLMAR (68)

" FEMMES DE SPORTS "

L'Office Municipal des Sports de Colmar a lancé fin 2023 « Femmes de Sports », le réseau 100% licenciées colmariennes. Une quinzaine de disciplines sportives étaient représentées lors des deux premiers rendez vous dont le foot, l'haltérophilie, la boxe, le triathlon, le tir à l'arc, le rugby, ...

Aucune revendication féministe pour ce réseau qui regroupe des femmes ayant comme dénominateur commun le sport, et dont l'objectif est double. D'abord il va permettre de promouvoir les disciplines sportives féminines en pratique à Colmar et ensuite, il servira à fédérer les sportives autour de moments sportifs et conviviaux.

Par ailleurs, bon nombre de fédérations souhaitent tendre vers la parité au niveau de leurs cadres. Les échanges et les rencontres au sein de « Femmes de Sports », réseau de tout âge, de tout profil (licenciée, cadre, dirigeante), pourront sans aucun doute susciter des vocations et des mentorats.

La première action du réseau, une conférence sur le thème « Femmes, sport, santé et médecine » en février 2024, a connu un vif succès avec près de 120 femmes présentes venues écouter un gynécologue du sport parler des différentes étapes de la vie d'une femme et les impacts pour une sportive. D'autres conférences sont prévues autour de la santé mais aussi sur des thèmes plus en lien avec l'associatif. D'autres actions plus ludiques ou solidaires sont aussi au programme. Le but étant de fédérer les « Femmes de Sports » autour de sujets/d'actions qui leur parlent et qui les font parler entre elles.

Un mode d'organisation a aussi été acté avec la désignation d'une référente par club qui sera chargée de faire le lien entre l'OMS, les autres référentes et son club

Une enquête réalisée par la Direction des Sports de la mairie en décembre 2023 dans le cadre de l'écriture de la Politique Sportive pour les années à venir, a permis de mettre en lumière les 49% de femmes présentes sur les 17 000 licenciés que compte la ville. « Femmes De Sports » a donc toute sa place dans les débats ! •





OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE CHOLET (49)

Un lieu unique de rencontre, de partage, de concertation et de décisions

L'Office Municipal du Sport de Cholet a été créé en 1966. Structure de concertation, de développement et de mutualisation, l'OMS se veut un véritable carrefour des activités physiques et sportives, avec tous les acteurs du mouvement sportif local, en reflet de la population de la collectivité choletaise.

LE RÔLE DE L'OFFICE MUNICIPAL DU SPORT DE CHOLET

L'OMS est le facilitateur d'échanges et d'interactions entre les associations sportives et la collectivité. Il fédère les motivations et compétences associatives sur son territoire pour construire des projets partagés. De plus, il renforce les relations de confiance et développe les capacités à travailler ensemble. Il est l'outil d'aide et d'accompagnement à la décision des décideurs.

LES PLUS-VALUES DE L'OFFICE DU SPORT

Une structure associative souple sur laquelle la collectivité peut s'appuyer comme conseil, aide à la décision et passerelle avec les associations sportives et tous les acteurs locaux liés aux activités physiques et sportives.

Un lieu unique de rencontre de partage, de concertation et de décisions.

Lien direct entre la Ville de Cholet, sa direction des Sports et l'ensemble des associations.

Des économies de fonctionnement pour le développement des activités physiques et sportives, grâce à une mutualisation des moyens, aussi bien matériels qu'humains, dans une démarche de développement durable reposant sur la concertation des citoyens et leurs associations sportives.

SES MISSIONS :

- **Promouvoir les activités physiques et sportives** sur son territoire en s'appuyant sur le Projet Sportif Local de la collectivité mais aussi de ses structures adhérentes.
- **Conseiller** : Mettre à disposition son expertise et savoir-faire (aides et conseils) auprès des élus sur le développement et la promotion des activités physiques et sportives.
- **Coordonner** : Animer et participer à la vie locale, avec des temps de valorisation, de concertation, de sensibilisation, des événements d'initiation à la pratique (comme Sport en famille), favoriser les actions de prévention envers tous les publics (comme le sport-santé-bien-être, sport et citoyen, l'éthique, etc.).
- **Soutenir** : Favoriser et faciliter la mutualisation des moyens humains et techniques afin de développer le mouvement associatif, c'est-à-dire des centres ressources pour aider les associations dans leur construction de projets sportifs et de valorisation associative.
- **Inciter** : Participer, insuffler, piloter un projet sportif, en donnant une place aux activités physiques et sportives dans les politiques générales du territoire.

SON FONCTIONNEMENT

L'OMS de Cholet fonctionne avec un bureau directeur de dix représentants des associations sportives de la ville et de huit personnes désignées en raison de leurs compétences et de leur expérience à la pratique sportive.

De plus, pour élaborer, mettre en place et suivre le plan d'action en lien avec son Projet Associatif l'OMS s'appuie sur des ressources internes (experts, volontaires émanant des structures adhérentes et administrateurs) et aussi externes (institutions, collectivités, etc.).

Pour concrétiser et matérialiser ces démarches, l'Office du Sport développe des groupes de travail thématiques qui ont vocation à répondre à une actualité ou à une problématique particulière en étant ouverte (composition plurielle), adaptable (suivant les ordres du jour) et modulable (échancier de suivi assez court afin de garder les motivations et les intérêts).

Voici quelques exemples de Groupes de travail thématiques :
- Parasport, Pratique en milieu scolaire, Bourse aux bénévoles, Événementiels et Sport et entreprises par exemple,

Les analyses, les propositions et les perspectives dégagées lors de ces temps forts thématiques sont ensuite restituées et vulgarisées auprès des adhérents et/ou de l'ensemble des acteurs territoriaux concernés.

LES SEPT AXES DU PROJET ASSOCIATIF DE L'OMS :

01. Être structure d'accueil :

Vous recherchez une activité sportive ? Vous souhaitez vous engager comme bénévole, développer la pratique sportive pour tous ?

02. Être une plate-forme d'aide pour les associations sportives :

Deux labels viennent compléter cette offre : Label Guid'Asso – Niveau 3 et PANA : Point d'Accueil au Numérique Associatif. L'OMS accueille également la permanence de Profession sport et loisirs 49, partenaire emploi.



03. Être créateur et organisateur d'événements :

- . Le Défi choletais (sport entreprise),
- . Sport en famille (notion intergénérationnelle),
- . Concepteur, avec les clubs de sport, de temps forts innovants (méthodologie de projet),
- . Inisport (découvertes des activités et du fonctionnement associatif).

04. Faire vivre la convention de partenariat avec la Ville de Cholet :

- . Être force de proposition auprès de la Collectivité en matière d'actions ciblant les axes de la politique sportive,
- . Être un espace de concertation entre la ville et le milieu associatif choletais.

05. Développer le sport-santé :

- . Parcours de sport-santé,
- . Conseils sur le sport-santé,
- . Projet de maison sport-santé,
- . Label sport-santé,
- . Types de prévention,
- . Formation PSC1.

06. Réaliser des études, analyses, statistiques et prospectives :

- . Nombre de licenciés-adhérents-dirigeants,
- . Nombre de disciplines, de clubs, évolutions,
- . Nouvelles pratiques et nouveaux pratiquants.

07. Développer des partenariats et les réseaux

L'OMS DE CHOLET EN CHIFFRES

- . 101 associations sportives adhérents,
- . 70 disciplines,
- . 15 000 licenciés,
- . 2 manifestations sportives organisées chaque année (Défi Choletais et Sport en Famille) et participation à des nombreuses organisées par la Ville (Forum des associations, Rallye citoyen, Rallye de la mobilité durable, Forum escapade, « Sportez-vous bien » dans les quartiers prioritaires, Cholet Rêve de Sport, Tour de Cholet),
- . 700 bénévoles engagés,

Nous sommes ravis et fier de pouvoir vous accueillir dans le cadre du prochain Congrès Fédéral des 24 et 25 mai prochains. Ce sera l'occasion, entre autres, de pouvoir de vive voix expliciter nos différentes postures et positionnements tout en échangeant sur nos pratiques communes et partagés. ●



OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DE VENISSIEUX (69)

La formation à l'OMS de Vénissieux

AIDE AU FINANCEMENT

La Commission Aide à la Formation de l'Office Municipal du Sport de Vénissieux contribue à la politique de formation des clubs sportifs vénissiens afin d'améliorer et perfectionner les connaissances sportives, administratives et pédagogiques. Cette commission, composée de bénévoles de tous horizons, détermine les aides financières à la formation versées aux clubs adhérents de l'OMS de Vénissieux.

POUR QUI ? Pour les associations sportives adhérentes qui forment : des éducateurs, de futurs éducateurs, des dirigeants.

Pourquoi est-ce important pour nous ? Pour inciter les clubs à développer leurs compétences en interne, engager sur du long terme leurs bénévoles, maintenir la qualité de l'enseignement au service du bien-être des sportifs et de leurs performances.

VEILLE ET SOIRÉES À THÈME

La formation des bénévoles comme des éducateurs professionnels peut être également prise en charge par l'AFDAS, organisme en charge de l'attribution des aides financières à la formation du secteur sportif. C'est pour cette raison qu'en 2022, comme en ce début d'année 2024, nous les avons invités à participer à nos soirées à thème.

Nous avons évoqué :

- Le délai pour déposer une demande de prise en charge,
- Les plafonds : plan de développement des compétences et conventionnel 2024
- Les frais annexes,
- La prime exceptionnelle de l'état pour les contrats d'alternance,
- Le FNE subvention d'État

PRÉVENTION PREMIERS SECOURS

En parallèle, toute l'année, l'OMS de Vénissieux met en place des sessions de PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1). Cette formation est 100 % prise en charge pour les bénévoles et dirigeants de clubs adhérents. Elle permet d'acquérir les compétences nécessaires pour agir face à des situations pouvant se produire dans la vie quotidienne d'un club : malaise, traumatisme, perte de connaissance, arrêt cardiaque... L'OMS de Vénissieux tient à maintenir cette offre de formation. Sur les terrains de sport ou en dehors, des vies peuvent être sauvées en ayant les bons réflexes.

Notre objectif : que tous les bénévoles qui interviennent auprès des sportifs vénissiens soient diplômés d'un PSC1 de moins de 2 ans. •

NOUVELLE PARUTION

FNOMS RESSOURCES

46

GÉNÉRATION SPORT

SPORT *en famille*



GUIDE PRATIQUE

Organisez votre évènement intergénération !



13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF
Tél. 01 79 84 85 10 - E.mail : fnoms@fnoms.org



WWW.FNOMS.ORG

BOOSTEZ VOS ACTIONS AVEC LA CAMPAGNE DE FINANCEMENT PSF 2024

LES
OFFICES
DU SPORT
FÉDÉRATION NATIONALE

OUVERTURE : LE 8 MARS 2024
JUSQU'AU 26 AVRIL 2024 (17H)

DÉPOSEZ VOS DOSSIERS DE DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR DES ACTIONS S'INSCRIVANT DANS LE PROJET SPORTIF FÉDÉRAL 2021-2024

3 OBJECTIFS
8 AXES
opérationnels

✓ SPORT POUR TOUS

✓ SPORT SANTÉ

✓ SPORT SOLIDAIRE



✓ 3 PROJETS MAX

✓ 1 500 € MINI

ATTENTION : 1 SEULE DEMANDE (CERFA)
POUR TOUS VOS PROJETS



DES AIDES POUR LES ACTIONS :

- innovantes et écoresponsables,
- solides et pérennes,
- avec un budget cohérent,
- avec un impact sur le territoire,
- pour les publics cibles du « PSF ».

NOS RECOMMANDATIONS POUR VOS DOSSIERS DE DEMANDE :

- privilégiez le **qualitatif**,
- **expliquez** bien vos projets,
- travaillez les **budgets** réaliste,
- valorisez la **plus-value** Office du Sport.

La FNOMS accompagne ses Offices du Sport adhérents :

- **AIDE** au dépôt des demandes de subventions
- **VÉRIFICATION & INSTRUCTION** des dossiers (avec l'ANS)
- définition des **MONTANTS** alloués

01

Dépôt des dossiers sur
lecompteasso.associations.gouv.fr

02

Traitement
administratif

03

Étude par la
commission PSF

04

Validation finale
en CA FNOMS

05

Notification de décision
Paiement

FÉDÉRATION RESSOURCES

LA FNOMS EN ACTION

PSF 2024 : déposez vos demandes d'aides

Offices du Sport adhérents à la FNOMS, déposez vos dossiers de demandes de subventions avant le 26 avril 2024 pour engager et développer des actions qui s'inscrivent dans le projet sportif fédéral.

DES AIDES POUR DES ACTIONS :

- innovantes,
- solides et pérennes,
- avec un budget cohérent et réaliste,
- avec un impact local prévisible,
- pour les publics cibles du « PSF ».

NOS RECOMMANDATIONS POUR VOTRE DEMANDE PSF :

- privilégier le **qualitatif**,
- bien **expliquer** vos projets,
- travailler les budgets de manière **réaliste** (avec des co-financements, de nouveaux partenaires,
- valoriser l'innovation et la **plus-value Office du Sport** (actions l'impact prévisible sur le territoire).

LES DEMANDES DE SUBVENTION SONT À EFFECTUER, À L'INSTAR DE LA CAMPAGNE 2023, VIA LE COMPTE ASSO.

NOUVEAUTÉ 2024

DEUX DISPOSITIFS SPÉCIFIQUES POUR CETTE ANNÉE OLYMPIQUE

VACANCES OLYMPIQUES & PARALYMPIQUES

ANIMATIONS SPORTIVES EN FAVEUR
DE JEUNES ISSUS DE TERRITOIRES PRIORITAIRES
PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES
DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ

300 € attribués par ½ journée organisée
(sous conditions)



1 000 EMPLOIS SOCIO-SPORTIFS

DÉMARCHE DE CRÉATION D'UN POSTE
D'ÉDUCATEUR SOCIO-SPORTIF
(RECRUTEMENT OU MOBILISATION POSTE EXISTANT,
VILLES IDENTIFIÉES COMME PRIORITAIRES)

Aide de 60 K€ entre juillet 2024 et juin 2027
(sous conditions)



DOSSIERS À DÉPOSER EN LIGNE
AVANT LE 21 MARS 2024

PLUS D'INFOS : [PSF.OFFICESDUSPORT.ORG](https://psf.officesdusport.org) + FNOMS@FNOMS.ORG



En association avec :



FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT

IMPACTER NOS TERRITOIRES PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

CONGRÈS 2024

24 & 25 MAI

CHOLET (49)

LES
OFFICES
DU SPORT
FÉDÉRATION NATIONALE

TOUTES LES INFORMATIONS À SUIVRE SUR : WWW.FNOMS.ORG



CONGRÈS 2024

24 & 25 MAI
CHOLET (49)

IMPACTER NOS TERRITOIRES

PAR LES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

VENREDI 24 MAI

- 13h30 : Accueil des congressistes
- 14h30 : Allocutions de bienvenue
- 14h45 : Assemblée Générale
- 16h15 : Assemblée Générale Extraordinaire / Statuts
- 17h00 : Présentation des candidats
- 17h15 : **"COMMENT DÉVELOPPER VOTRE OFFICE DU SPORT AVEC LES PARTENAIRES DE LA FNOMS ?"**

À partir de 19h :

Réception Mairie de Cholet & Dîner d'Assemblée Générale

SAMEDI 25 MAI

- 8h30 : Élections fédérales
- 9h00 : **ATELIERS FNOMS :**
"IMPACTER LE TERRITOIRE PAR LES ACTIONS OFFICE DU SPORT"
 1. Quelle place pour l'Office du Sport dans le projet sportif local ?
 2. Comment mettre en place une politique RSE ?
 3. Le sport au service de tous : quelles priorités d'actions pour demain ?
 4. Comme transformer vos compétences en outils de développement de votre Office du Sport ?
- 11h30 : Proclamation des résultats des élections
Conseil d'Administration pour l'élection du Président, du Secrétaire général et du Trésorier général
Visite des stands / café
- 12h30 : **Repas**
- 14h : **TABLE RONDE FNOMS :**
"IMPACTER LE TERRITOIRE PAR LES ACTIONS OFFICE DU SPORT"
- 15h30 : **PROJET FÉDÉRAL 2025/2028 : LANCEMENT**
- 16h : Clôture

LE PROGRAMME

LES
**OFFICES
DU SPORT**
FÉDÉRATION NATIONALE

FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT

TOUTES LES INFORMATIONS SUR : WWW.FNOMS.ORG

Office
municipal
sport
Cholet

LES
**OFFICES
DU SPORT**
OFFICE RÉGIONAL DU SPORT
DES PAYS DE LA LOIRE

CHOLET

Région
PAYS DE LA LOIRE

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou



UN ESPACE RESSOURCES EXCLUSIF "OFFICES DU SPORT"

L'Extranet de la FNOMS : un espace ressources à 360°

La Base Documentaire Digitale FNOMS concentre dans un même espace numérique un accompagnement technique et interactif des Offices du sport. Son volet « moteur de recherche » est le compagnon des Offices du Sport dans leur volonté de développement et d'innovation.

VOTRE EXTRANET : EXTRANET.FNOMS.ORG

Avec la création d'un extranet réservé à ses adhérents, la FNOMS a développé et enrichi en continu, un outil d'aide au quotidien pour les Offices du Sport.

Sont ainsi mises à disposition des ressources pour :

- . **DÉVELOPPER LES PROJETS** avec une documentation technique et pédagogique gratuite, des fiches techniques publiées régulièrement, des guides pratiques...
- . **BÉNÉFICIER DE L'EXPÉRIENCE DU RÉSEAU** avec l'Observatoire des Actions des Offices du Sport.

UN OUTIL DIGITAL POUR UN ACCOMPAGNEMENT À 360°

L'extranet a pour vocation d'apporter des ressources grand angle aux Offices du Sport afin de les accompagner dans le développement de leurs projets, faciliter leur action sur les territoires et apporter un soutien concret et technique d'un point de vue administratif, juridique. C'est aussi une entrée précieuse pour la formation et la professionnalisation des équipes, des bénévoles et des dirigeants.

À CHAQUE BESOIN SA RESSOURCE

L'extranet FNOMS, c'est notamment :

En pratique : une rubrique documentaire avec des fiches pratiques "Actions", des tips pour mieux communiquer, des guides pratiques ou méthodologiques thématiques, des cahiers techniques... au format PDF ou en vidéo.

L'observatoire des actions : qui référence les projets déployés sur le terrain par thématique et par cible (150 fiches actions), et référence les bonnes pratiques.

Espace juridique : des fiches pratiques thématiques et des modèles de documents administratifs.

Et aussi : la boîte à outils de l'académie fédérale des bénévoles pour l'aide à la professionnalisation, l'accès aux outils digitaux de gestion (Assoconnect), l'actualité de la Fédération, la présentation des aides et financements (PSF et Plan ADOS), la collection du magazine fédéral "Sport dans la Cité", un espace partenariats qui présente les avantages adhérents auprès des acteurs du sport qui s'engagent au côté de la FNOMS... ●

NOUVELLE PARUTION

ÉDITION 2023

CAHIER TECHNIQUE

FICHES RESSOURCES



L'ACADÉMIE
des bénévoles

L'OFFICE DU SPORT, DÉVELOPPEUR ASSOCIATIF



13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF
Tél. 01 79 84 85 10 - E.mail : fnoms@fnoms.org



WWW.FNOMS.ORG



PORTRAIT DE PARTENAIRE

PRO & SPORT

La gestion de la paie et des RH, simplifiée et accessible

**Vous passez plus de temps derrière un ordinateur qu'à vivre et transmettre votre passion ?
Pro & Sport est la solution pour professionnaliser votre structure et simplifier votre vie !**

C'est quoi Pro & Sport ?

Le Groupe Paye Expert Solution, spécialiste de la paie et des ressources humaines, depuis 2010 a créé sa filiale : Pro & Sport, la 1^{re} plateforme de paie et des RH, 100 % dédiée aux acteurs du sport. Lancée officiellement en 2023, c'est ainsi que depuis l'année dernière, Pro & Sport accompagne déjà plus de 50 clubs, comités et ligues de sport dans leur professionnalisation et sécurisation.

Une solution phytale

Chez Pro & Sport, nous comprenons les défis uniques auxquels sont confrontés les offices du sport et les associations sportives. Notre plateforme de gestion de paie et des ressources humaines simplifie les tâches administratives des dirigeants et permet à nos clients de se concentrer sur ce qu'ils font de mieux : développer le sport et soutenir les athlètes. La proposition de Pro & Sport est unique. Nous combinons l'accès à une plateforme digitale à un accompagnement de proximité par un spécialiste de la paie issu du monde du sport.

Une offre complète et accessible

En rejoignant Pro & Sport, vous bénéficiez de :

- Une plateforme digitale pour gérer votre club (gestion de vos salariés, de leurs contrats, de leurs absences, etc.)
- Une formation annuelle pour la prise en main de la plateforme et l'apprentissage des fondamentaux de la paie et des RH
- Un accompagnement par un « coach de paie », votre interlocuteur dédié, spécialiste de votre convention collective.

Pro & Sport c'est la solution simple, fiable et sécurisée, pour gérer votre Office des Sports. Avec pour objectif de devenir l'incontournable de la gestion de la paie et des RH des structures sportives, nous avons fait le choix de proposer une tarification ultra-concurrentielle :

- 10 € HT le bulletin de paie
- 450 € HT de formation annuelle par utilisateur (pouvant être financée en intégralité par votre OPCO)
- 99 € HT de frais d'installation

Notre plateforme vient transformer les opérations quotidiennes fastidieuses en expériences fluides et efficaces.



De gauche à droite, Michael DEBOUDD, président associé de Pro & Sport ; David GUILLOUF, Directeur Fédéral de la FNOMS ; Jean REVEILLON, membre du board Pro & Sport ; Kevin JEHU, président associé de Pro & Sport, au Salon des Maires et des Collectivités Locales.

Notre intégration au sein du réseau Office du Sport

Depuis septembre 2023, Pro & Sport est partenaire de la Fédération Nationale des Offices Municipaux du Sport (FNOMS). Au cœur de ce partenariat réside notre engagement commun envers les 1 000 Offices du Sport affiliés à la FNOMS, et leurs clubs adhérents. Ensemble, nous allons moderniser les processus de gestion RH et de paie, en mettant à disposition notre expertise et nos solutions pour simplifier leurs opérations administratives. Que ce soit pour la gestion de la paie, l'optimisation des ressources humaines ou le conseil stratégique, notre équipe est là pour accompagner les organismes du sport à chaque étape de leur développement. Avec Pro & Sport, les offices du sport et les associations sportives disposent d'un soutien fiable et d'un conseiller de confiance pour relever les défis d'aujourd'hui et se préparer aux opportunités de demain.



La satisfaction de nos clients, une priorité

Depuis le début de notre aventure, la satisfaction de nos clients a été une priorité absolue. Que ce soit au niveau de la formation reçue, du coaching réalisé ou de la qualité de notre plateforme, les résultats sont dithyrambiques.

À ce jour, 96 % de nos clients se disent très satisfaits de Pro & Sport. « Je suis conquis. J'ai d'ailleurs réuni tous mes clubs pour leur proposer d'adhérer à ce nouveau service que j'ai vu naître ici dans la Métropole lilloise. Il y a tant de besoins à tous les échelons. Jusque-là, diverses méthodes étaient employées par les dirigeants mais rien ne satisfaisait vraiment leur volonté de bien faire. Ici la plateforme digitale proposée par Pro Sport nous change la vie. Cette innovation intègre aisément toutes les données avant que, si besoin, le conseil personnalisé de coachs dédiés ne vienne conforter l'utilisateur... Le prix très modéré (10 €) est remarquable lui aussi. C'est évidemment le nombre important de bulletins de salaires traités par la maison mère qui permet cet excellent rapport qualité / prix. Tout le monde y gagne, non seulement en tarif, mais aussi en sécurité, en clarté et... en repos du cerveau naguère sujet à bien des tracasseries dans ce domaine. » **Témoignage de Patrice Brulez, Président de la Ligue de Tennis des Hauts-de-France** •

Toutes nos infos utiles et ressources :

<https://pro-and-sport.com/>



LA FNOMS SOUHAITE VOUS COMPTER PARMI SES FIDÈLES LECTEURS !

Nous vous invitons à découvrir nos offres d'abonnement à la revue SPORT DANS LA CITÉ et à remplir le bulletin suivant à nous retourner avec votre règlement à l'adresse ci-dessous.

POUR 1 AN, 3 NUMÉROS IMPRIMÉS

- > FRANCE MÉTROPOLITAINE 27 €
- > DOM TOM 30 €
- > ÉTRANGER 30 €
- > ÉTRANGER HORS EUROPE 35 €



..... € x abonnement(s) = €

TARIFS DÉGRESSIFS « ABONNEMENT SIMPLE »

	FRANCE		DOM/TOM		ÉTRANGER
	TTC	HT	TTC	HT	TTC
De 15 à 30 abonnements	25,50 €	24,98 €	29,00 €	28,70 €	34,40 €
De 31 à 50 abonnements	24,70 €	24,19 €	28,20 €	27,91 €	33,60 €
De 51 à 100 abonnements	23,95 €	23,46 €	27,45 €	27,16 €	32,80 €
De 101 à 200 abonnements	23,15 €	22,67 €	26,65 €	26,37 €	32,05 €
De 201 à 300 abonnements	22,30 €	21,84 €	25,80 €	25,53 €	31,30 €
Plus de 300 abonnements	19,85 €	19,44 €	23,35 €	23,11 €	28,90 €

..... € x abonnement(s) = €

VOS COORDONNÉES

Nom : Prénom :
 Structure :
 Adresse postale :
 Adresse mail personnelle et active :

BULLETIN À RETOURNER AVEC VOTRE RÈGLEMENT (ET VOTRE LISTE D'ABONNÉS POUR L'OFFRE COLLECTIVE)

Règlement à l'ordre de la FNOMS par chèque ou virement bancaire.

Banque : CAISSE D'ÉPARGNE IDF OUEST MONTIGNY - Cpte : 17515 00600 08275698072 82

FNOMS : 13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF . Tél. 01 79 84 85 10 . fnoms@fnoms.org

Association Loi 1901 - Agrément du 27 janvier 2005- Parution au Journal Officiel du 8 février 2005 (page 2117).

NOUVELLE PARUTION

FÉDÉRATION NATIONALE DES OFFICES DU SPORT

51 FNOMS RESSOURCES

GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

CONSTRUCTION
D'UN PROJET
ASSOCIATIF
POUR UN OFFICE DU SPORT

LES
OFFICES
DU SPORT
FÉDÉRATION NATIONALE

13-15, rue Ambroise Croizat . 94800 VILLEJUIF
Tél. 01 79 84 85 10 - E.mail : fnoms@fnoms.org



WWW.FNOMS.ORG

PRO & SPORT

VOTRE PARTENAIRE SIRH

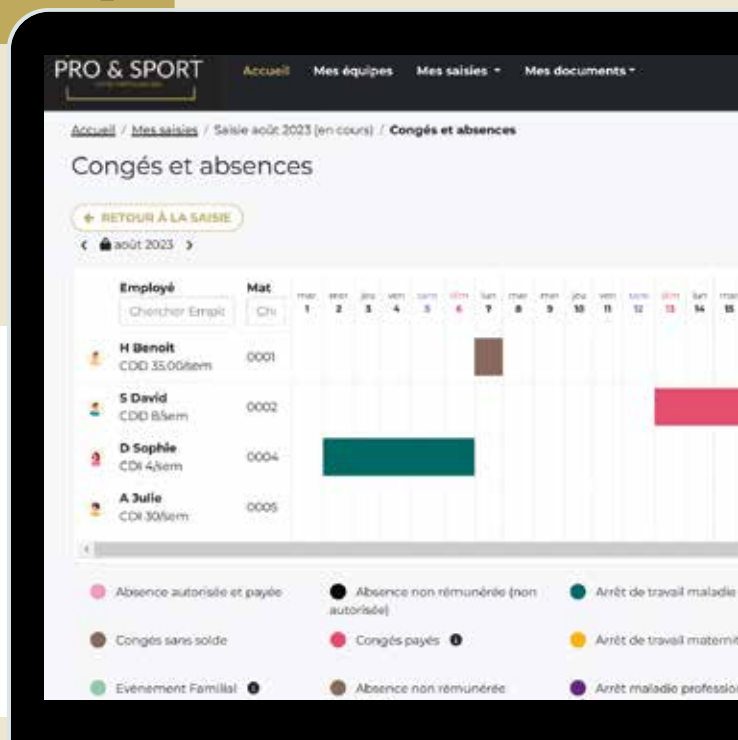
Vivez votre passion,
on s'occupe du reste !

LA PREMIÈRE PLATEFORME DE PAIE ET DE RH,

100% dédiée
aux **clubs de sport.**

10€

LE BULLETIN DE PAIE



BULLETINS DE PAIE

Gagnez en
productivité et
évitez les erreurs.



GESTION DE VOS EQUIPES

Pilotez
et digitalisez
votre club.



COACH DE PAIE

Restez serein,
les experts sont
à votre côté.